

*Luc Delbart, tout  
pour la musique.*

p. 4

*E-consultation :  
ma rue à  
30 km/h ?* p. 13

*Un marais  
devenu quartier.*

p. 16

# C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°274 . NOV.-DÉC. 2022



*Grand format* **P. 8**

# ÉNERGIE : PLUS DE SOBRIÉTÉ

[bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)



**CŒUR DE VILLE EN FÊTE À L'ABORDAGE !**

NICOLAS CRANGE



**LA MIEL PARTY FAIT LE BUZZ**

JULES RIGOBERT



**TOUS DERRIÈRE LES BLEUS !**

VORILLON PHOTOGRAPHY



## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Luc Delbart, tout pour la musique.
- 5 Cécile Alix, semeuse d’histoires.

### GÉOLOCALISÉS.

- 7 La Maison du cirque se dessine.

### GRAND FORMAT.

- 8 Énergie : plus de sobriété.

### PETITS FORMATS.

- 12 Un musée en mouvement.
- 13 E-consultation : ma rue à 30 km/h ?

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Un marais devenu quartier.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**  
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG  
 AGGLOMÉRATION  
 CONSEILLER RÉGIONAL  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## NOS RUES ÉTEINTES LA NUIT

**Vous le savez, nous sommes tous appelés à économiser l’énergie cet hiver** pour éviter des coupures qui pourraient affecter les ménages et les entreprises. Dans le cadre du plan de sobriété de la Ville de Bourg-en-Bresse, l’éclairage public est éteint depuis fin octobre, entre 23 h et 6 h, dans de nombreuses rues secondaires de la ville : les services techniques interviendront durant tout l’hiver pour procéder aux études et aux opérations nécessaires pour éteindre progressivement une grande partie des rues résidentielles. Le choix a été fait de maintenir les lieux très passants éclairés, comme les boulevards ou les zones d’habitat dense – incluant le centre-ville, mais également les rues qui traversent nos quartiers. Cette mesure importante permettra d’économiser 1 MWh/an soit 155 000 euros, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de 300 logements. J’ai conscience que cela peut bousculer les repères et je remercie chacun de sa collaboration à cet effort collectif. Nous ferons ensemble le bilan de cette opération au printemps prochain.

## 30 KM/H DANS LES RUES RÉSIDENTIELLES

**Depuis de nombreuses années, je suis saisi dans toutes les réunions de quartier des problématiques de vitesse des véhicules**, notamment dans de petites rues, dans les rues résidentielles, dans tous les quartiers de Bourg. Nous sommes tous successivement piéton, cycliste, automobiliste : comme cela était mentionné dans mon programme de campagne en 2020, je pense utile de lancer une concertation très large des Burgiens sur l’apaisement de la circulation, par une réduction de la vitesse dans les rues secondaires. Dans cet esprit, une e-consultation aura lieu du 2 novembre au 5 décembre pour que vous puissiez vous exprimer à ce sujet et sur les rues envisagées à 30 km/h dans votre quartier. La proposition mise en débat est de passer l’essentiel de nos rues de quartier à 30 km/h – étant précisé que le centre-ville est déjà limité à 20 ou 30 km/h – et de maintenir la vitesse sur les boulevards à 50 km/h. Dans les villes où elle a été instaurée, cette limitation apaise la circulation, sans augmenter les temps de trajet. Vous y êtes favorable ou défavorable ? Faites-le nous savoir en vous exprimant sur [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Adobestock. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpress. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 30 500 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.





« Le Conservatoire, c'est 930 inscrits et 57 enseignants. »

*Luc Delbart*

## TOUT POUR LA MUSIQUE.

Ouvrir le Conservatoire d'Agglomération à tous les publics, c'est le projet porté par son directeur, Luc Delbart et par Grand Bourg Agglomération.

### Bio express

**1983** Trompette solo à l'orchestre de l'Opéra de Lyon

**1987** Enseignant à l'École de musique de Caluire-et-Cuire

**1990** Crée l'événement *Caluire et cuivres*

**2009** Professeur au CRD de Bourgoin-Jallieu

**2017** Directeur du Conservatoire de Montluçon Communauté

**2021** Directeur du Conservatoire d'Agglomération de Bourg

L'écran est flambant neuf, en plein cœur de ville. Derrière ses parois vitrées, le Conservatoire d'Agglomération vibre d'énergies, de projets artistiques et d'itinéraires variés où se croisent des musiciens de tous types et de tous âges. Un peu comme un chef d'orchestre, Luc Delbart coordonne des équipes pédagogique, technique et administrative très investies. Ce musicien, enseignant, qui s'est ensuite formé à la direction d'établissement a été séduit par le projet de l'établissement burgien. « Le Conservatoire travaille en réseau avec des écoles de musique associatives, le Théâtre de Bourg, la Tannerie, l'École de cirque, la Ferme à jazz... il y a une vraie richesse locale qui permet des interactions et des ouvertures vers tous les publics. » Le Conservatoire est ouvert à tous les profils et à tous les styles musicaux. Enfants, musiciens en

voie de professionnalisation, amateurs, seniors, chacun peut trouver sa place. Dans les salles à l'acoustique parfaite, la musique baroque côtoie le classique, le jazz, la musique contemporaine et même le théâtre.

### UN CONSERVATOIRE INCLUSIF

Luc Delbart a œuvré, avec les équipes du Conservatoire, pour mettre en place des ateliers art et handicap favorisant l'accueil de tous, quel que soit le handicap, et a développé les interventions en milieu scolaire dans les écoles de l'agglomération. Un nouveau pôle, musique ancienne, verra bientôt le jour. Passionné par son métier, Luc Delbart souhaite voir le public franchir les portes du Conservatoire avec curiosité et sans crainte. « Le Conservatoire devra aussi sortir de ses murs avec des concerts dehors sur l'esplanade, par exemple. »



**CÉCILE ALIX**

**SEMEUSE  
D'HISTOIRES**

**Cécile Alix a exercé plusieurs métiers avant de faire le grand saut.** « Vers 35 ans, j'ai tout laissé tomber pour l'écriture », se souvient l'autrice bourgienne qui captivait, déjà, ses camarades du lycée Saint-Pierre avec ses poésies. Aujourd'hui, elle affiche au compteur 88 albums jeunesse et romans *young adult*. Son dernier livre *Homère in the city* vient de sortir. Inspiré par l'histoire de Gamart Camara - le Cavalier du 93 qui se réapproprie sa liberté - il mêle faits divers, fiction et souvenirs intimes. « Pour écrire 300 pages, il a fallu étoffer ce personnage, lui créer un univers », précise Cécile Alix. De nombreux clins d'œil à Bourg parsèment l'histoire de Sol, gamin de cité qui rêve de faire du cheval et espionne les cours d'équitation qu'il ne peut se payer... Un jour, sa routine est bouleversée par une rencontre, Melissa, et un accident, celui de son meilleur ami. Ces événements vont perturber son existence... Un roman sur l'amitié, la famille et les liens qu'on tisse avec les autres qui nous aident à oser.

***Homère in the city* de Cécile Alix. Éditions Casterman, octobre 2022. À partir de 13 ans.**



**SABINA  
ANGELIBUSI  
ART-THÉRAPEUTE**

**Comment se reconstruire après un traumatisme ?** L'art-thérapie peut aider à retrouver une confiance en soi et en l'autre. « Nous n'avons pas de baguette magique », explique Sabina Angelibus, artiste et art-thérapeute, « on utilise la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques ou bien la parole, pour permettre aux personnes en souffrance de se reconnecter. On travaille les émotions, les souvenirs, les résistances. L'art devient un moyen de communication pour dire ce qu'on a du mal à exprimer. » Au sein de l'association Incontro Artefact, Sabina et Maurizio Cardinale travaillent avec différents publics en difficulté (handicap, autisme, Alzheimer...). Au Quai 11, depuis septembre, Sabina, Maurizio et Marion Pacaud ont mis en place avec l'Avema (association d'aide aux victimes) des ateliers gratuits destinés aux femmes victimes de violences, soutenus par la DRDFE\*. « Il s'agit de leur offrir un espace-temps afin de déposer leur souffrance, leur besoin d'être écoutées et accompagnées, sans jugement, en toute confiance. »

\*Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité [associationincontro@hotmail.fr](mailto:associationincontro@hotmail.fr)

CÉLINE CROCIANI

NICOLAS LAGRANGE



**CHRISTIAN  
GUÉRIN**

**SOUTENIR  
LES AIDANTS**

## Le mot : Répit

**La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants, adossée à l'accueil de jour de l'EHPAD de la Résidence Émile-Pélicand, a ouvert ses portes en 2019.** Un article de presse pousse Christian Guérin, dont l'épouse est atteinte d'une maladie neurologique dégénérative, à se rapprocher de cette structure. « C'était un appel au secours, on ne sait pas comment réagir. » La plateforme de répit lui apporte les conseils d'un psychologue, l'aide à réorganiser sa vie, son domicile, pour continuer à vivre aux côtés de son épouse. C'est un dispositif de la filière gériatrique du centre hospitalier de Bourg-en-Bresse. « C'est un véritable soulagement. » Aider un proche malade est une épreuve. Afin d'éviter l'épuisement, la plateforme apporte du répit à ces aidants. La prise en charge de son épouse à la journée une fois par semaine, en plus de l'accueil de jour, lui offre une parenthèse indispensable. Grâce à l'atelier sophrologie, proposé par la Plateforme d'accompagnement et de répit, Christian évacue le stress et l'anxiété.





LESLIE COBO-MOREL

## HARO SUR LES DÉCHETS !

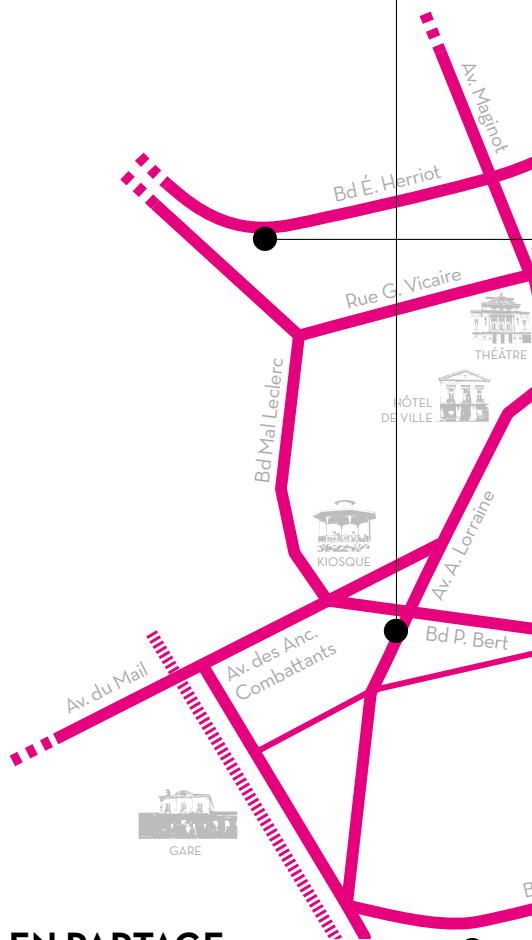
90 kg, c'est le poids des déchets récoltés lors de la quatrième édition de l'opération Ville propre, organisée par les conseils citoyens de la ville en partenariat avec l'association du Plateau. Au départ du parc de la Madeleine, une soixantaine de personnes a participé au nettoyage dans les quartiers Gare, Delestraint, Bel Air, Evéché et Carriat. 38 kg de déchets ménagers et 52 kg de déchets recyclables ont été collectés.

## DES SOINS VÉTÉRINAIRES PLUS ACCESSIBLES

Pour les personnes démunies, faire soigner son animal de compagnie est bien souvent impossible en raison du coût des soins. Face à ce constat, l'association Tremplin se mobilise en proposant aux propriétaires d'animaux une aide à l'accès aux soins. Grâce à la signature d'une convention avec la Fédération nationale de Vétérinaires Pour Tous, le propriétaire de l'animal ne paiera qu'un tiers de la facture, le reste étant pris en charge à part égale entre le vétérinaire et la Fédération. Une action de solidarité essentielle. Pour une bonne partie des personnes accompagnées par l'association Tremplin, l'animal de compagnie est le seul soutien affectif sur lequel elles peuvent compter. Prendre soin de lui, c'est aussi préserver son maître.



ADOBESTOCK



ADOBESTOCK

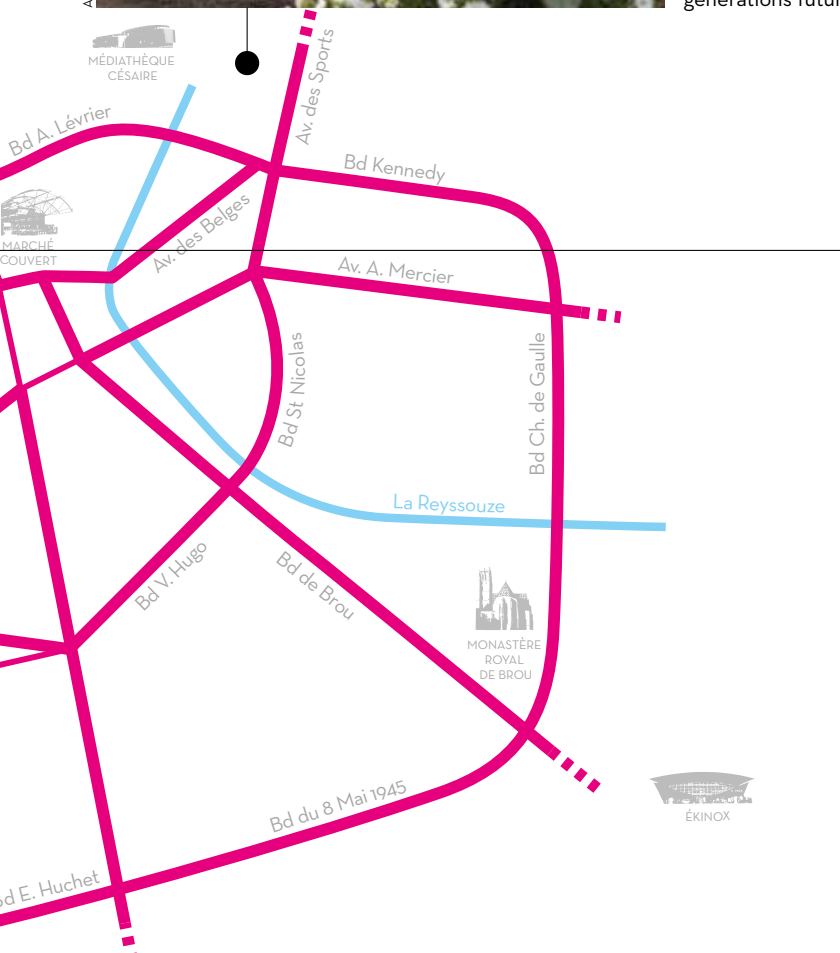
## JARDIN EN PARTAGE

À la demande des habitants des 101 logements de la rue de Crouy, Bourg Habitat a installé ce printemps des jardinières autonomes. Ces briques vertes, imaginées par l'entreprise yonnaxienne Biopatic, sont particulièrement innovantes. Surélevées pour jardiner debout ou assis, elles sont équipées d'un kit d'arrosage solaire autonome qui permet aussi de récupérer les eaux de pluies. Malgré la sécheresse, les fleurs et les aromatiques ont résisté. Surtout, ces plantations ont permis de créer du lien entre les habitants : la saison de jardinage s'est achevée en septembre par une fête des voisins.



## UN OSSUAIRE MILITAIRE AU CIMETIÈRE

Un ossuaire militaire a été inauguré au cimetière de Bourg, fruit d'un travail de collaboration entre Le Souvenir français et la Ville de Bourg-en-Bresse. Ce monument, dédié à la mémoire des Burgiens morts au combat pour la France, est situé dans le carré militaire du cimetière. Les noms de 59 Burgiens morts pour la France sont inscrits sur le monument, participant ainsi au devoir de mémoire. L'association Le Souvenir français œuvre afin qu'aucune tombe, aucune stèle ou aucun monument pour les combattants ne disparaissent des cimetières communaux. L'ossuaire militaire sera aussi un outil pédagogique pour les générations futures.



## La Maison du cirque se dessine

Au cœur du quartier Pont-des-Chèvres, ce nouvel équipement qui accueillera les publics souhaitant pratiquer les arts du cirque, mais aussi des résidences d'artistes et des activités de médiation pour tous prend forme. L'ossature bois du bâtiment est construite et les travaux d'aménagement des espaces publics ont commencé. Composé de salles d'activités et d'un forum d'accueil, ce bâtiment éco-conçu qui fait la part belle aux matériaux biosourcés et au bois devrait ouvrir au public fin 2023.



ADOBESTOCK

## PONT DE LYON : LA MÉTAMORPHOSE AVANCE


Ce vaste chantier va transformer cette entrée de Bourg qui voit transiter plus de 12 000 véhicules par jour, avec notamment la création d'un giratoire entre le pont de Lyon et la rue de l'École-Normale. Le parking situé sur l'ancien site Quinson-Fonlupt est terminé et ouvert. La piste cyclable bidirectionnelle du giratoire du Stand au boulevard Paul-Valéry est achevée. Les travaux de réseaux terminés sont suivis par la création de la nouvelle voirie. Fin des travaux prévue pour l'été 2023.




GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



# Grand format.

A large photograph showing three construction workers in a workshop or on a construction site. They are working on a large window frame. One worker is standing and holding a vertical metal beam, another is kneeling and using a power drill, and a third is partially visible in the background. The scene is brightly lit, suggesting an outdoor or well-lit indoor environment.

**- 47 %**  
d'énergie consommée dans  
les écoles, par rapport à  
2010, grâce aux rénovations  
énergétiques.

A close-up photograph of construction materials, including metal beams and wooden planks, arranged on a workbench or floor.

Depuis 2015, la Ville améliore la performance énergétique des écoles grâce à d'importants travaux de rénovation. L'objectif est de diminuer de 60 % les consommations des bâtiments détectés comme énergivores. Cinq groupes scolaires ont déjà bénéficié de cette politique volontariste : Les Arbelles, Charles-Robin, Alphonse-Baudin, Les Venues et Saint-Exupéry. En 2023-2024, les écoles Charles-Jarrin et Brou seront concernées.



Bourg-en-Bresse répond à la flambée des prix de l'énergie en mettant en œuvre un ambitieux plan de sobriété énergétique. L'objectif est double : prendre des mesures urgentes pour passer l'hiver en toute sérénité et accélérer la transition énergétique largement engagée depuis une dizaine d'années. Ces initiatives permettront d'économiser 10 % de consommation énergétique.

## Énergie

# PLUS DE SOBRIÉTÉ

### Interview



GUILLAUME ATGER

**JEAN-FRANÇOIS  
DEBAT**

**MAIRE DE  
BOURG-EN-BRESSE**



**C'est à nous tous, à la maison, en voiture, d'adopter les bons gestes pour contribuer à l'effort national. »**

SERGE BLATHIER

#### **Quels impacts la crise énergétique va-t-elle avoir sur les finances de la Ville ?**

Chaque Burgien le constate de lui-même sur la facture de gaz et d'électricité. Les prix flambent. Pour les particuliers, cette hausse est freinée par le bouclier énergétique. Pour les collectivités et les entreprises, il n'y a rien. Or, en l'état actuel de nos prévisions, nous pouvons nous attendre à un surcoût de 2 millions d'euros en 2023. C'est considérable ! L'État est notoirement absent. Même si elles sont saines, nos finances sont mises à l'épreuve, comme dans toutes les autres collectivités. Il convient donc d'agir pour amortir cette crise sans toucher à la fiscalité. Peut-être faudra-t-il décaler certains projets d'investissement ? La balle est dans le camp du gouvernement.

#### **Quelles mesures d'urgence ont été prises par la Ville pour limiter**

#### **l'impact de l'envolée des prix de l'énergie ?**

Nous n'avons pas attendu de nous retrouver dans cette situation pour baisser notre consommation énergétique. Cela fait plus de dix ans que la priorité de notre municipalité est la transition énergétique et écologique. Les résultats sont là et nous permettent d'atténuer en partie les conséquences de cette crise. Mais en partie seulement. C'est pourquoi nous avons pris un certain nombre de décisions qui permettront de baisser de 10 % la consommation énergétique de la Ville. Chauffage à 19 °C, diminution de l'éclairage public, déploiement des LED, travail sur les mobilités : toutes ces interventions contiendront nos dépenses. Mais il faut aller plus loin. En juillet, j'ai, par exemple, pris un arrêté pour ne plus voir les portes des commerces ouvertes alors que la climatisation

tourne. Nous avons été les 1<sup>ers</sup> en France à prendre cette mesure qui a été reprise par le gouvernement.

#### **Quel est le bilan de la Ville en matière de maîtrise de la consommation énergétique ?**

Nous avons travaillé sur la performance thermique des bâtiments publics. Les écoles se rénovent, leur consommation énergétique a déjà baissé de moitié par rapport à 2010. Nous investissons dans les énergies renouvelables (extension de la chaufferie bois, installation de panneaux photovoltaïques). Nous agissons également sur les déplacements grâce à une réduction de la flotte de véhicules et à l'achat de voitures électriques. Nous faisons également des économies d'énergie sur les illuminations. Malgré tout cela, l'action et le civisme de chacun seront déterminants.

## Bourg réduit sa consommation énergétique



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

**La Ville n'a pas attendu la flambée des tarifs de l'énergie, liée à la guerre en Ukraine, pour réduire sa consommation.**

Gestionnaire de 180 bâtiments et de 9 600 points d'éclairage public, la Ville œuvre depuis près de dix ans à la réduction de ses besoins énergétiques. Son ambition : dégager des économies et les réinvestir dans des actions limitant les dépenses énergétiques de la commune ou dans la production d'énergies renouvelables et diminuer ses émissions de CO<sub>2</sub> qui sont en régression de 32 % depuis 2014. Depuis 2015, la Ville a multiplié, grâce à la Société publique locale d'efficacité énergétique (SPL OSER), les réhabilitations thermiques. Cinq groupes scolaires (cf. encadré p. 8), mais également le gymnase Favier ont bénéficié de travaux qui ont permis de diviser par deux leur consommation énergétique. En 2023-2024, les écoles Charles-Jarrin et Brou seront rénovées sur le plan énergétique. À l'horizon 2024-2025, les écoles Alphonse-Daudet et du Peloux

bénéficieront également de travaux. Dans la même logique, la collectivité maîtrise sa consommation de gaz en mettant en place des contrats d'exploitation avec engagement de performance sur tous les sites municipaux gros consommateurs et en raccordant ses bâtiments au chauffage urbain. Elle a aussi fixé la température de chauffe à 19 °C dans les écoles primaires et décidé d'optimiser les heures de chauffe en fonction des usages afin de réduire de 20 % la dépense d'énergie. Parallèlement, la commune produit de l'énergie. La construction en 2016 de la chaufferie bois de la Vinaigrerie et l'extension en 2021 du réseau alimenté par cette chaufferie, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Maison de la culture et de la citoyenneté et sur les groupes scolaires des Arbelles et Saint-Exupéry en sont l'illustration.

### ÉCLAIRAGE

Côté éclairage public, d'importants efforts ont été réalisés. Grâce à la réduction du suréclairage et à l'extinction nocturne des lampadaires, les consommations d'électricité ont déjà diminué de 6 % à 46 % selon les sites. De nombreux points d'éclairage ont été dotés de luminaires basse consommation ce qui a permis de réduire la consommation, de 9 % depuis 2014. Avec le déploiement généralisé, cet automne-hiver, de l'extinction partielle de l'éclairage public dans tous les quartiers hors zones denses (cf. article ci-contre), 155 000 € (1 MWh) seront économisés chaque année soit l'équivalent de la consommation annuelle de 300 foyers.

### En chiffres

**- 87 %**

d'énergie consommée pour les illuminations de fin d'année par rapport à 2010

**- 28 %**

d'énergie consommée sur l'ensemble du parc bâti de la Ville entre 2010 et 2021

**- 23 %**

d'énergie utilisée pour l'éclairage public depuis 2010

### ***Ecowatt : la météo de l'électricité***

Bourg et Grand Bourg Agglomération adhèrent à Ecowatt, un dispositif mis en place par le Réseau de transport d'électricité (RTE) qui informe en temps réel, par SMS ou par mail, les entreprises, les collectivités et les administrés du niveau de la consommation d'électricité. Grâce à Ecowatt, des actions concrètes de délestage peuvent être mises en œuvre pour réduire la consommation électrique en cas de pic de consommation. En tant que particulier, Ecowatt vous aide à mieux consommer l'électricité et vous invite à adopter les bons gestes pour garantir l'approvisionnement de tous en électricité.

**+** [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr)



## Dans ma rue, la Ville éteint la lumière

**Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville a lancé, cet automne, une extinction de l'éclairage public dans les quartiers résidentiels.**

Soucieuse de réduire sa consommation énergétique, de diminuer les impacts de la pollution lumineuse sur la santé des hommes et sur la biodiversité, la Ville a expérimenté au printemps 2022 l'extinction de l'éclairage public, entre 23 h et 6 h, dans les quartiers Citadelle et Vennes, sur des boulevards. 90 % des riverains se sont dits favorables à cette initiative. ✨

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville a décidé d'étendre cet hiver le dispositif à l'ensemble des quartiers résidentiels. Pour des raisons de faisabilité technique, le déploiement de cette extinction partielle de l'éclairage public se fera de manière progressive, cet automne et cet hiver, sur l'ensemble des axes secondaires entre 23 h et 6 h. Les boulevards, les rues de desserte des quartiers, les placettes, mais aussi le centre-ville, notamment, resteront éclairés toute la nuit. Au printemps, un bilan de cette opération sera fait avec les Bourgiens.



## Des déplacements plus verts

Depuis 2014, la collectivité a réduit de 22 % ses émissions de CO<sub>2</sub> et de 9 % sa consommation de carburant grâce à la diminution de sa flotte de véhicules, à la baisse des déplacements, à l'utilisation de véhicules à assistance électrique pour la réalisation des tournées de certains services et au développement de l'usage du vélo par les agents. Afin d'encourager l'utilisation des modes de déplacements doux par ses agents pour les trajets domicile-travail, la Ville a mis en place depuis avril 2021 un forfait Mobilité durable qui prend en charge une partie des frais engagés pour les trajets réalisés à vélo, à trottinette ou en covoiturage.



À 3 dans une voiture, c'est mieux !

## 5 éco-gestes rentables



**Ajustez votre chauffage !** Selon l'ADEME (Agence de la transition écologique), baisser la température d'un degré = 7 % de moins sur votre facture.



**Éteignez vos appareils plutôt que de les laisser en veille.** Une box allumée en continu consomme sur une année autant qu'un petit frigo.



**Mettez un couvercle sur vos casseroles.** Vous diminuez ainsi de 25 % l'énergie nécessaire à la cuisson.



**Réglez la température de votre chauffe-eau** entre 55 et 60 °C, ça suffit !



**Privilégiez les programmes éco sur votre lave-linge et/ou votre lave-vaisselle.** C'est jusqu'à 45 % d'électricité en moins que les programmes intensifs.

## COUPS DE POUCE

### Mon cap énergie

Ce service Internet proposé par Grand Bourg Agglomération permet de suivre l'évolution de votre consommation d'énergie, d'obtenir une aide personnalisée ou de bénéficier d'un accompagnement d'AlecO1 pour la rénovation énergétique de votre logement.

[moncapenergie.fr](https://moncapenergie.fr) - 04 74 45 16 49

### Cadastre solaire

Visualisez en ligne votre logement et découvrez l'intérêt qu'il y a à installer des panneaux solaires. La plateforme Internet *In Sun We Trust* évalue le potentiel solaire de votre toiture en matière de rentabilité sur 20 ans.

[otovo.fr](https://otovo.fr)

Culture

## UN MUSÉE EN MOUVEMENT

Grâce à des acquisitions ou à des dons, cinq nouvelles œuvres ont rejoint, entre 2021 et 2022, le parcours de visite du musée des beaux-arts de la Ville qui fête ses 100 ans.

« Chaque année, pour restaurer et compléter nos collections, la Ville alloue 30 000 euros. Cette somme peut être complétée par des subventions du Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) et par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC). Ces budgets n'étant pas extensibles, nous encourageons au maximum les dons d'œuvres qui sont, pour le donateur, défiscalisés à hauteur de 66 %. Qu'ils soient onéreux ou non, nos projets d'acquisition sont validés par la commission scientifique régionale des musées de France qui vérifie leur intérêt historique et artistique, leur lien avec notre territoire, leur complémentarité avec les collections existantes et la cohérence avec les axes forts du musée que sont les artistes femmes, le style troubadour... », explique Magali Briat-Philippe, conservatrice en chef, responsable du patrimoine du monastère royal de Brou. De 2021 à 2022, le musée a ajouté cinq œuvres à ses collections. « Après validation, les acquisitions sont inscrites à l'inventaire du musée, deviennent propriété de la Ville et inaliénables », précise la conservatrice.

### NOUVEAUTÉS

En 2021, un régulateur de parquet (cf. encadré horlogerie) a rejoint la salle d'exposition XVII<sup>e</sup> siècle du musée. En 2022, le portrait de la galeriste Berthe Weill, par la peintre lyonnaise Émilie Charmy, présenté en 2021 lors de l'exposition *Valadon et ses contemporaines* a été acquis auprès de la galerie Michel Descours.

Deux portraits de personnalités de l'Ain ont également été achetés. Celui de l'agronome et homme politique Marc-Antoine Puvis de Chavannes (1776-1851) peint par son neveu Pierre Puvis de Chavannes, devenu une grande figure de la peinture française du XIX<sup>e</sup> siècle. Et celui de Jean-François d'Entremont de Montbel, descendant de l'amiral Gaspard de Coligny. Acquis par Les amis du monastère royal de Brou, cette toile du célèbre portraitiste Ferdinand Elle l'Ainé, peinte en 1658, a été magnifiquement restaurée.

Enfin, un don de la galerie parisienne Nouvelle Athènes a permis d'accrocher aux cimaises *Le Siège de Paris par les Normands* (Vikings) en 885. Cette peinture de style troubadour signée Romulus Antoine Hennon-Dubois est en phase avec les centres d'intérêt du musée : l'art de genre historique, les représentations du patrimoine médiéval et celles des femmes.

+ [monastere-de-brou.fr](http://monastere-de-brou.fr)



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

### Horlogerie

« En 18 ans au monastère royal de Brou, c'est la première fois que je voyais une pièce monumentale de l'éphémère\* manufacture royale d'horlogerie de Bourg (1766-1776) aux enchères. La Ville, avec l'aide du Fonds régional d'acquisition des musées, a acheté en juin 2021 ce régulateur de parquet de style rococo teinté d'accents néoclassiques », précise la conservatrice. De dimension spectaculaire (2,50 m de haut) par rapport aux montres déjà conservées, il témoigne de la qualité de la production horlogère burgienne qui n'a pas résisté à la concurrence suisse.

\* Par arrêté du Conseil d'État du 12 août 1766, la manufacture d'horlogerie de Bourg devient manufacture royale. Ne parvenant pas à équilibrer ses comptes, elle cesse son activité en 1776.

# 434

C'est le nombre d'œuvres exposées dans le musée du monastère royal de Brou (219 peintures, 137 objets d'art et meubles et 78 sculptures).



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



## Circulation

# PASSONS À 30 KM/H ?

**Du 2 novembre au 5 décembre,  
la Ville lance une e-consultation  
pour identifier les rues qui peuvent  
passer à 30 km/h.**

La Ville envisage de développer la limitation de la circulation à 30 km/h dans les rues résidentielles. « Les axes structurants resteront à 50 km/h, mais notre volonté est de basculer un maximum d'axes secondaires à 30 km/h

pour permettre une circulation apaisée entre les différents modes

de déplacements (voitures, vélos, piétons...) », explique Sébastien Guéraud, maire adjoint à la proximité et aux déplacements. C'est prouvé : rouler à 30 km/h améliore le partage de l'espace et permet à chaque usager de se déplacer en sécurité, notamment en tant que piéton, cycliste, poussette... La réduction de vitesse diminue la distance de freinage et limite les accidents graves. Un piéton a 20 % de chance de survivre à un choc à 50 km/h contre 90 % à 30 km/h. Réduction de la vitesse rime aussi avec amélioration de la fluidité du trafic, diminution de la consommation de carburant et donc des rejets de gaz polluants.

## EXPRIMEZ-VOUS !

Du 2 novembre au 5 décembre, les Burgiennes et les Burgiens sont invités à répondre en ligne à un questionnaire. « Une dizaine de questions leur seront posées sur leurs modes de déplacements, leur ressenti de la vitesse... Ils seront invités à identifier les rues pouvant passer à 30 km/h et à indiquer les mesures d'accompagnement nécessaires », précise Sébastien Guéraud. Début 2023, pour faire suite aux retours de la e-consultation, un plan définitif des rues passant à 30 km/h sera validé. Au printemps, la signalisation correspondante sera installée et, à l'automne, la nouvelle limitation entrera en application.

**+ E-consultation sur [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)**



GUILLAUME ATGER

## Tranquillité vacances

**La police municipale, en lien avec la police nationale,** propose, tout au long de l'année, de surveiller votre maison ou votre appartement pendant vos absences prolongées. Cet été, 72 habitations ont bénéficié de ce service gratuit, ce qui représente plus de 420 passages de la police municipale. L'opération est active toute l'année, il vous suffit d'effectuer une demande avant votre départ en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site de la Ville et de le déposer à la police municipale ou au commissariat. Ce formulaire peut également être retiré à la police municipale ou à l'accueil de la mairie.

**+ [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)**



ADOBESTOCK

## Stop aux chenilles !

**Les poils urticants des chenilles processionnaires peuvent déclencher des symptômes parfois graves** chez l'homme et chez certains animaux. Pour ne pas se trouver nez à nez avec une procession au printemps, il faut anticiper. Les chenilles processionnaires du pin tissent leurs nids en fin d'année pour passer l'hiver au chaud. C'est à cette époque qu'il faut repérer les cocons pour les retirer ou équiper l'arbre concerné d'un piège. Une lutte préventive est possible à l'aide de phéromones limitant la reproduction ou en favorisant l'accueil de prédateurs naturels tels que les mésanges et les chauves-souris.

**+ [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)  
Service Hygiène et Santé publique :  
04 74 42 45 50**

**Ghislain Gros**  
@GhislainGros 22 sept.  
Dans un cadre exceptionnel @monasteredeBrou le défilé des commerçants du centre-ville #bourgenbresse Gros succès populaire.

**Le Progrès Ain**  
@leprogresain 15 oct.  
En soulevant 360 kilos, le Burgien, Benjamin Donin, devient l'homme le plus fort du monde. #bourgenbresse #strongman #ain

## HOMMAGE

**Décédé en mai, Gilbert Ramon** a occupé, de 1962 à 1999, de multiples fonctions en mairie de Bourg : rédacteur, directeur territorial, secrétaire général adjoint et chargé de mission. Très investi dans sa ville, il a aussi présidé l'Automobile club de l'Ain.

# 20

**C'est l'âge de Mécabourg,** le groupement des entreprises de la métallurgie créé en 2002. Il regroupe aujourd'hui 60 entreprises qui emploient 4 000 salariés. Vélo électrique, hydrogène, robotique, numérique... Mécabourg ne manque pas de projets et accompagne ses adhérents pour des entreprises toujours plus innovantes.

SERGE BUATHIER



## Course aux cadeaux

**Pour vous permettre de faire vos achats de fin d'année,** les commerces du centre-ville ouvrent leurs portes les dimanches 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre. Du dimanche 4 décembre 2022 au mercredi 4 janvier 2023 inclus, les rues Paul-Pioda, Victor-Basch, Maréchal-Foch et l'esplanade de la Comédie bénéficient d'une sonorisation musicale.



MRB, CARINE MONFRAY

## SCULPTURES AU RÉFECTOIRE

**La présentation de la collection de sculptures de Bourg et de ses environs visibles dans l'ancien réfectoire des moines du monastère royal de Brou a fait peau neuve.** Ouvert depuis le 22 octobre, ce nouvel espace d'exposition permanente est la dernière pièce du puzzle de la restauration du musée. « Désormais, nous disposons d'un parcours de visite entièrement renouvelé et modernisé. Innovant, il met en valeur le plus exceptionnel ensemble de sculptures de l'Ain du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », s'enthousiasme Magali-Briat Philippe, conservatrice en chef, responsable du patrimoine au monastère royal de Brou. Grâce à une scénographie chaleureuse et à un éclairage adapté, chapiteaux romans et gothiques, Vierge en majesté, Mise au tombeau... sont à découvrir sous un jour nouveau via des dispositifs de médiation interactifs et pédagogiques. Un film artistique propose une approche sensible des formes des œuvres, une cartographie interactive invite à découvrir les édifices de Bourg et du département auxquels appartenaient ces sculptures, une borne sonore permet aux petits et aux grands d'écouter un conte original à la découverte d'une œuvre. Enfin, un parcours de jeu, accessible par QR codes, est destiné aux plus jeunes.



CÉLINE CROCIANI



**François Belay**  
@françoisbelay  
11 oct.

Énorme succès populaire avec plus de 2 000 personnes qui sont venues sur 2 jours à la gare de @Bourg\_en\_Bresse pour visiter le train de la Coupe du monde de rugby 2023 @USBPA\_Rugby @Département\_Ain @FranceRugby





ADDESTOCK

## À BICYCLETTE...

**Lors de la première édition du budget participatif, 13 projets ont été retenus, suite au vote des Burgiens, pour être financés.**

Parmi eux, l'achat d'un vélo adapté. Une initiative portée par la délégation burgienne APF France handicap et financée à hauteur de 10 000 € par la Ville. Cet automne, le vélo a été mis en service et permet aux personnes à mobilité réduite de renouer avec les plaisirs que procurent les promenades à bicyclette en pleine nature ou en ville tout en discutant avec le conducteur. Vous êtes intéressé(e) par ces sorties ? Vous souhaitez devenir conducteur(trice) bénévole ? Contactez la délégation burgienne de l'APF.

**+ APF délégation de Bourg : 04 74 23 41 59 - dd.01@apf.asso.fr**  
**Journée découverte vendredi 25 novembre, de 14 h à 16 h 30**  
**6, rue des Frères-Lumières**



APF DÉLÉGATION DE BOURG

### *La question :*

**Je suis cycliste et/ou utilisateur d'une trottinette, quelles sont mes obligations pour être visible la nuit ?**

### *La réponse :*

Circuler à vélo ou à trottinette impose au conducteur de respecter le Code de la route. Afin de garantir la sécurité de chacun, les utilisateurs de modes doux doivent suivre certaines règles, en ville ou hors agglomération. Pour circuler la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur d'un vélo ou d'une trottinette doit porter un gilet de haute visibilité rétro-réfléchissant (homologué « CE »).

Le non-respect de cette obligation est puni par une amende de 35 €. Tout vélo ou trottinette électrique doit être équipé de feux de position avant et arrière ainsi que de dispositifs rétro-réfléchissants pour être visible des autres usagers de la route quand la visibilité est moindre.



VUE AÉRIENNE DE LA GRENOUILLÈRE EN 1971. ARCHIVES MUNICIPALES. FONDS GABRIEL COYTTÉ. 585W504

## UN MARAIS DEVENU QUARTIER.

Longtemps couvert de marécages, d'ajoncs et de prés, le vaste secteur de la Grenouillère s'est urbanisé dans les années cinquante. *Flash-back.*

### Séquoia

Dans les années 1870, le célèbre botaniste Alphonse Mas\* (1817-1875) a planté de nombreux séquoias dans la ville. Le plus beau était celui de la Grenouillère. Victime de l'urbanisation, il fut abattu le 14 septembre 1972. Un cèdre l'a remplacé.

\* Fondateur de la Société d'horticulture de l'Ain, président de la Société pomologique de France...

Pour les Burgiens, la place de la Grenouillère, c'est l'adresse de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Ain. Mais avant de devenir le quartier administratif et résidentiel que l'on connaît, la Grenouillère était une étendue naturelle marécageuse où régnaient en maître les grenouilles. Sur le cadastre de 1830, le nom de Grenouillère figure déjà. Ce lieu situé le long de la Reyssouze, en bordure d'un bras de la rivière coulant entre les moulins de Rozières et de Crève-Cœur, est alors principalement composé de champs, de marécages... Un paradis pour les troupeaux, les poissons et les amphibiens, mais une zone inondable et inconstructible pour les hommes. Jusqu'aux années 1950, ce quartier retiré de la ville compte quelques rares rues. La bien nommée rue Pavé-d'Amour, où dit-on les amoureux se donnaient rendez-vous. Mais n'est-ce



*Le secteur limité par la rue Gabriel-Vicaire, l'avenue Maginot, le boulevard Édouard-Herriot et la « montée » du Pont-des-Chèvres forment la Grenouillère. »*

pas plutôt un clin d'œil au roman *Le Pavé d'amour* de Jean Aicard qui connut en 1892 un succès retentissant ? Le mystère reste entier. À l'époque, cette impasse débouche sur des jardins et la casse automobile de François Tisserand qui fait le bonheur des mécaniciens du dimanche souhaitant remettre en état leur auto. À quelques encablures



de là, l'impasse Crève-Cœur dessert le moulin du même nom. Tout au bout, vers l'avenue de Rozières (actuelle avenue Maginot) se trouvent les rues de l'école, menant à l'Institution Carriat (devenue collège Amiot puis Conservatoire), et de l'Industrie où est installée jusqu'en 1921 l'usine Morgon, fleuron de l'industrie locale.

## MÉTAMORPHOSE


Dans les années 1950, le préfet Robert Dupérier décide que les terrains bordant la rue Vicaire et s'étendant au lieudit « la Grenouillère » accueilleront une cité administrative réunissant les services publics. Dès 1955, à la suite de l'achat des parcelles par l'État, le quartier se transforme. Un premier bâtiment de béton blanc, celui de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Ain, sort de terre. Les entreprises Barberot et Larmaraud, sous l'autorité du cabinet d'architecture Dosse, travaillent dur et l'immeuble ouvre au public en 1957 : le 1<sup>er</sup> janvier pour l'Urssaf et le 8 pour la Caisse primaire. « L'inauguration officielle eut lieu le 7 avril 1957 en grande pompe, en présence de Jean Minjoz, secrétaire d'État au Travail et de la Sécurité sociale, et de la Nouba du 1<sup>er</sup> RTM en garnison à Bourg. Un banquet fut même servi dans les salons de l'Hôtel de l'Europe », se souvient Maurice Brocard, historien et ancien employé de la Caisse primaire.

Si pendant quelques années encore, il faut « slalomer à travers les trous d'eau » pour se rendre à la Grenouillère, la voie de l'urbanisation est bel et bien ouverte. La SEDA, la SEMCODA, les organismes HLM, la Direction départementale du travail, l'Hôtel des impôts (qui fut édifié à la place du « château » de la Grenouillère)... de grandes copropriétés, des commerces et même un hôtel sont édifiés au fil du temps.

Dès 1965, le premier tronçon de contournement du centre-ville, reliant la RN 79 à La Neuve à l'avenue de Marboz est ouvert. Baptisé boulevard Édouard-Herriot, il occasionne la destruction du plus ancien pont de la ville, le pont des Chèvres, mais permet l'aménagement de la future zone industrielle Cénord, poumon économique majeur.

Finalement, la Grenouillère n'est pas devenue la cité administrative attendue, mais elle demeure un incomparable témoin de l'architecture des années 1960-1970.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard ; articles La Grenouillère et Il y a cinquante ans la Grenouillère de Maurice Brocard.

 de photos sur [bourgennesse.fr](http://bourgennesse.fr)



© AMB, 5971V73, CHARLES ANTONIN, 1963

Dans les années 1950, l'Hôtel du Bastion, place des Lices, abritait le service de recouvrement de la Sécurité sociale.

## Il était une fois la sécu

En 1945, les ordonnances qui suivent la Libération instituent la Sécurité sociale et dès 1946, la Caisse primaire de Sécurité sociale de l'Ain voit le jour. Elle installe son siège place Carriat. Rapidement à l'étroit, elle déménage, dès 1947, dans des préfabriqués avenue du Mail, le long de Sainte-Madeleine. La construction d'un nouveau siège, longtemps considérée comme une Arlésienne, débute en 1955, à la Grenouillère (cf. article principal). En 1980, le bâtiment est agrandi de l'autre côté de la rue Pavé-d'Amour. À l'horizon 2027, la CPAM va emménager dans un bâtiment neuf, à deux pas de son siège actuel, à l'emplacement des immeubles de l'Urssaf en cours de démolition.

Quiz

1 - À quelle période, l'urbanisation de la Grenouillère a-t-elle débutée ?

- a  à la Belle Époque  
b  lors des Trente Glorieuses

Réponse : a



LE MOULIN DE CRÈVE-CŒUR EN 1906 © ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS VILLARD, 43 FI

## Meunier, tu dors...

Bourg a compté jusqu'à six moulins à eau jalonnant la Reyssouze. Parmi eux, Crève-cœur situé entre les deux bras naturels de la rivière dits de Challes et de la Grenouillère. Considéré comme l'un des plus beaux de la région, propriété des familles de Montrevel, puis Convert, le moulin effectua sa mutation de l'énergie hydraulique à la machinerie à vapeur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Récemment rénové, il abrite des logements..

## **L'escalade de la violence à Bourg-en-Bresse**

L'année 2022 a été marquée par une escalade de violence dans notre ville de Bourg-en-Bresse. Cela a commencé fin mai où Le Progrès nous relate en 35 lignes deux nuits de violences urbaines les 27 et 28 mai au quartier Croix-Blanche. Feux de palettes, chariots de supermarchés pour constituer une barricade avec saccages d'un restaurant et abribus dégradés, tout cela en vue d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Il semblerait que 9/3 commence à faire des émules dans le quartier. Nous sommes inquiets à *Bourg Réveille-toi !* des réponses formulées par la municipalité et par l'intermédiaire de Monsieur Slim

Mazni, directeur du cabinet du maire Jean-François Debat, qui dit ne pas sous-estimer et ne pas surestimer ce qui s'est passé. N'empêche, en septembre les faits divers s'accumulent (agressions au couteau, vols à l'arraché de téléphones, tentatives de vols de sacs, bijoux chez une personne âgée de 90 ans, agents SNCF agressés, etc.) et à nouveau, à la Croix-Blanche et à la Reyssouze, une trentaine d'individus s'en prennent à notre police. Rodéos, bruits, incivilités sont les ingrédients pour provoquer des affrontements avec les forces de l'ordre. Que cachent ces violences dans les quartiers ? Faut-il laisser les trafics

s'installer et fermer les yeux avant que Pont-des-Chèvres, Lilas, Peloux ou Vennes entrent dans la danse et ne s'ajoutent à la liste ? La ville de Bourg n'est pas la propriété de ces hordes sauvages ! La ligne rouge vient d'être franchie ! Les habitants de Bourg respectueux de nos institutions aspirent à un retour du droit, car ils n'en peuvent plus de payer pour ces désordres en impôt et en tranquillité. Les fêtes de fin d'année approchent et, avec les économies d'énergie à venir, cela occasionnera moins de lumières dans nos rues propices à de nouvelles agressions.  
**Christophe Maître et Vital Matras pour le groupe Bourg Réveille-toi !**

## **Parlons de la rentrée scolaire dans notre ville**

Notons d'abord que l'éducation n'a pas fait partie des priorités de la Ville lors du dernier débat d'orientation budgétaire. Cela fait plus de 6 ans que le budget de fonctionnement par élève n'a pas été augmenté à Bourg-en-Bresse. La Ville a récemment refusé un budget de fonctionnement aux équipes du Rased (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) qui intervient auprès d'élèves burgiens. L'éducation doit être un point central de la politique de la Ville, au même titre que l'écologie : un vrai projet pour l'école, c'est un projet pour l'avenir de notre ville.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises au conseil municipal sur les moyens donnés aux écoles et à la rénovation de celles-ci. Nous proposons de doubler la part de fonctionnement de la Ville pour les rentrées, soit 70 €/élève. Cela permettra aux professeurs des écoles de doter suffisamment les élèves burgiens en fournitures scolaires ainsi qu'en matériels pédagogiques, et de faire face à la hausse des prix due à l'inflation. Nous pouvons regretter le faible nombre d'écoles rénovées sur 2 mandats pleins et un en cours. Un comble étant donné les enjeux énergétiques du moment. Nous

proposons d'accélérer la rénovation des écoles aussi bien intérieure qu'extérieure en matière d'isolation (façade et fenêtres). Les enseignants comme le personnel municipal ont le droit de travailler dans des conditions décentes. Le sujet de la semaine des 4 jours doit être aussi ouvert et enfin débattu sérieusement tous ensemble.

**Michaël Ruiz et Christophe Coquelet pour le groupe Bourg Convergence**

[Texte non communiqué]

**Pour le groupe Bourg Avenir**  
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet,  
Agnès Bloise.  
Inscrivez-vous par mail à :  
REIHANIANA@bourgenbresse.fr

GÉRALDINE BOURGÉAN-MARIN

## QUAND AUTOMNE EN SAISON REVIENT...

NATHALIE RÉBILLON



### FOULE À LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS !

JEAN-FRANÇOIS RIOULT



### SOIRÉE DE GALA DE CENTRE COMMERCES BOURG À BROU

## Contact Mairie

### MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 71 99

mairie@bourgenbresse.fr

bourgenbresse.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

### BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

### DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

### POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h  
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

### SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :

du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...  
sur son numéro vert :

**0 800 00 10 53**

Laissez vos messages  
sur le répondeur.



Pour Noël, offrez un spectacle  
à la Scène nationale!



**ÉMILIE  
FLACHER**  
Marionnettes

**L'AVARE**  
Théâtre

**THOMAS  
POITEVIN**  
Humour

**LA PUCE,  
LE CHAMEAU,...**  
Famille

**OUSMANE SY**  
Danse

**THOMAS FERSEN**  
Musique

**MATHURIN BOLZE**  
Cirque

**ÉRIC-EMMANUEL  
SCHMITT**  
Théâtre

**YOUSSOUPHA**  
Rap

**KERY JAMES**  
Théâtre

...

**DES BONS CADEAUX POUR TOUS LES GOÛTS**